

# ***Censures au contemporain***

## **Médiathèque littéraire Gaëtan-Dostie**

### **19-20 mai 2016**

#### **Programme**

#### **1<sup>ère</sup> journée : 19 mai 2016**

**15h00** – Présentation de l'événement par **Bianca Laliberté** et **Dominic Marion**

#### **15h15 – CENSURES AUTORITAIRES**

Communications de

**Julia Roberge Van Der Donckt** : « Que reste-t-il des culture wars ? Censure, homophobie et art contemporain aux États-Unis »

**Amandine Davre** : « Art et censure au Japon : une évolution contrastée post-Fukushima »

**Hanieh Ziaei** : « L'art face à la censure en Iran »

suivi d'une discussion avec le public

**17h00** – Présentation des derniers numéros de la revue *Spirale* (par **Francis Gingras** et **Claire Legendre**) et de la revue *TicArtToc* (par **Hanieh Ziaei**).

**17h30** – pause-repas

**18h30** – Présentation par **Gaëtan Dostie** de l'exposition sur la censure en cours à la Médiathèque

**19h00** – Conférence de **Pierre Hébert** : « La censure de l'imprimé depuis 1960 : la vérité en péril »

## 2<sup>e</sup> journée : 20 mai 2016

### 14h00 – CENSURES MÉDIATIQUES

Communications de

**René Lemieux** : « La censure suite à l'affaire des caricatures de Mahomet : entre ironie subversive et humour pervers, l'esthétique politique de *South Park* »

**Martin Hervé** : « Les nuits de "censure" à France Culture »

**Nicolas Renaud** : « *Qui censure quoi* dans l'affaire *of the North* ? »  
suivi d'une discussion avec le public

15h30 – pause-café

**15h45** – Conférence d'**Yves Lever** : « Biographie et censure : à propos de l'affaire Jutra »

16h30 – pause-café

### 16h45 – CENSURES INSTITUTIONNELLES

Communications de

**David Burty** : « Le système stimulus-réponse des paradis éducatifs : pour une analyse deweyenne d'une répression mesurable »

**Anne-Marie Voisard** : « La liberté d'expression en procès »  
suivi d'une discussion avec le public

17h45 – pause-repas

**19h00** – Conférence d'**Alain Deneault** : « Les structures perverses de la censure. Remarques sur une autorité diffuse »

**21h00** – Concert-performance de Totenbaum Träger pour souligner le lancement de l'***Ouverture du cadavre de Sade***, livre-disque illustré publié en collaboration par Possibles Éditions et Tour de Bras.

## Résumés des conférences et communications

### CENSURES AUTORITAIRES

**Julia Roberge Van Der Donckt** : « Que reste-t-il des culture wars ? Censure, homophobie et art contemporain aux États-Unis »

Nous analyserons dans cette communication deux controverses impliquant des œuvres réalisées par l'artiste, militant queer et figure phare des guerres culturelles américaines David Wojnarowicz (1954-1992). Nous montrerons comment les appels à la censure provenant de la droite religieuse peuvent provoquer un « iconoclash ».

**Amandine Davre** : « Art et censure au Japon : une évolution contrastée post-Fukushima »

À la suite de la triple catastrophe de Fukushima, le Japon a affermi son contrôle sur la libre diffusion culturelle afin d'endiguer toute volonté de rébellion envers le gouvernement. La censure se généralise et atteint la liberté d'expression revendiquée dans le domaine de l'art. Ma communication entend montrer cette évolution et les stratégies oppressives du gouvernement japonais sur les artistes.

**Hanieh Ziaei** : « L'art face à la censure en Iran »

Notre analyse exposera la figure du censeur, les modes opératoires de la censure auxquels sont confrontés certains artistes iraniens ainsi que leurs réactions face à la censure étatique. Nous évoquerons des cas de censures spécifiques et les répercussions qui peuvent se traduire par la pratique de l'autocensure ((in)consciente), le compromis avec la censure ou encore la résistance à travers la ruse, le détournement voire l'exil.

\*\*\*\*\*

Conférence de **Pierre Hébert**, « La censure de l'imprimé depuis 1960 : la vérité en péril »

Disparition de la censure religieuse, installation d'une nouvelle censure judiciaire : telle paraît être la trame du contrôle de l'imprimé depuis 1960. Mais en vérité, la censure du dernier demi-siècle est beaucoup plus complexe. Cette présentation en retracera les principaux cas depuis 1960 et, mettant l'accent sur la censure de la biographie, proposera quelques pistes d'interprétation.

\*\*\*\*\*

## CENSURES MÉDIATIQUES

**René Lemieux** : « La censure suite à l'affaire des caricatures de Mahomet : entre ironie subversive et humour pervers, l'esthétique politique de *South Park* »

L'objectif de ma communication sera de revenir sur le cas de la censure des épisodes « 200 » et « 201 » de la série animée américaine *South Park*, diffusés en 2010, dans lesquelles il avait d'abord été prévue de représenter le prophète Mahomet. J'examinerai cet objet esthétique et ses effets politiques, principalement à partir des notions d'ironie et d'humour telles que le concevait le philosophe Gilles Deleuze.

**Martin Hervé** : « Les nuits de "sensure" à France Culture »

En juillet 2014, le producteur Alain Veinstein se voit mettre à la porte de France Culture et sa dernière émission est censurée. Ce geste de bâillon médiatique est le symptôme d'une « sensure », ou noyade du sens dans la mare faussement limpide de la communication, qui gagne progressivement la grille des programmes du service public radiophonique français.

**Nicolas Renaud** : « *Qui censure quoi* dans l'affaire *of the North* ? »

Des Inuits ont protesté contre un film à leur sujet, dont le visionnement fut pour eux une expérience douloureuse. La fervente défense du film érigée en contrecoup par une faction du milieu cinématographique, à Montréal comme à l'étranger, révèle un ensemble de réflexes propres à l'idéologie colonialiste, servie de plus par des conceptions désincarnées et institutionnelles de l'art d'avant-garde, de la liberté et de la subversion. Dresser l'épouvantail de la censure – ou sa variante en vogue : la « rectitude politique » – fait alors partie des stratégies discursives visant le maintien des rapports de pouvoir et l'oblitération de la voix de l'autre.

\*\*\*\*\*

**15h45 : Yves Lever** : « Biographie et censure : à propos de l'affaire Jutra »

Toute vérité n'est pas bonne à dire, a récemment rappelé la récente « affaire Jutra ». L'affaire a soulevé à peu près tous les aspects du questionnement sur les rapports inévitables entre la publication d'une biographie – en l'occurrence, celle de Claude Jutra par Yves Lever – et la censure. L'auteur d'une biographie doit-il tout dire ? Peut-il tout dire ? En dégagant les grandes lignes de « l'affaire Jutra » et en s'inspirant de deux autres biographies qu'il a publiées (Joseph Alexandre DeSève et Pierre Juneau), Yves Lever apportera ses réponses à ces questions de base.

\*\*\*\*\*

## CENSURES INSTITUTIONNELLES

**David Burty** : « Le système stimulus-réponse des paradis éducatifs : pour une analyse deweyenne d'une répression mesurable »

Partant d'une libre analogie allant des paradis fiscaux aux paradis éducatifs, cette communication se propose d'analyser la valeur autotélique de l'idée d'excellence en cernant les paradis éducatifs comme une mise entre parenthèse d'une partie autosélectionnée de la population où les individus reconnus sont ceux qui sont aptes à se reconnaître dans un mécanisme de désignation préétabli.

**Anne-Marie Voisard** : « La liberté d'expression en procès »

Loin de se limiter à la répression, la censure judiciaire est également prescription à parler dans un certain sens, injonction implicite à reprendre à son compte la langue du droit, des affaires et du pouvoir. Cette communication abordera la manière dont l'institution judiciaire se fait aujourd'hui le théâtre privilégié d'un procès latent qui est mené à la pensée, où réduire au silence et intimer de dire se révèlent être inextricablement liés.